

Médiations asbl vous propose :

FORMATION PROFESSIONNELLE MODULAIRE DE MEDIATEUR GENERALISTE ET DE MEDIATEUR FAMILIAL AGREE

FORMATION CONTINUEE

SUPERVISION

L'asbl Médiations

L'asbl Médiations a vu le jour le 3 janvier 1996.

Depuis 1997, nous avons mis sur pied, en équipe de formateurs professionnels, tous formés et pratiquant la médiation au quotidien, une formation innovante et unique en son genre pour former des personnes de tous horizons professionnels afin d'acquérir une pratique de médiateur généraliste.

Les modules de formation ont permis à plus de 100 personnes d'obtenir une formation certifiante et reconnue. De plus, certains qui ont fait la demande à la Commission Fédérale de Médiation ont été reconnus comme médiateurs agréés au niveau judiciaire (*).

Depuis le 11 septembre 2008 la Commission Fédérale de Médiation nous a agréé comme centre de formation en particulier pour la médiation familiale.

La reconnaissance de notre programme au titre de formation continuée été sollicité auprès de cette Commission pour les médiateurs et auprès de l'O.B.F.G. pour les avocats.

Afin de mieux connaître notre institution, vous pouvez consulter sur le site « mediationsasbl.be » et cliquer sur notre onglet *activités* pour mieux faire connaissance avec nos partenaires de travail.

Une profession innovante, la médiation

Les défis du 21ème siècle dans une société en mutation entraînent des changements de paradigmes.

Au sein de notre modèle sociétal, l'idéologie dominante est celle des rapports de force basés sur le pouvoir qui repose sur le plus fort. Dans cette logique, le conflit, qu'il se situe à un niveau intrapersonnel, interpersonnel, groupal, organisationnel ou institutionnel, touche à l'ensemble du système socio-économique et est un outil utilisé pour renforcer la stratégie gagnant/perdant, dominant/dominé.

C'est le paradigme de la compétition effrénée.

Les rapports humains se basent dès lors sur des logiques de coercition (punition, exclusion), de dépendance à l'autorité, avec son lot de soumissions et de rebellions dans un système dit démocratique.

Dans cette seule perspective, l'individu oscille en permanence entre sa toute-puissance et son impuissance, et agit en fonction d'une vision dichotomique du monde : les bons et les mauvais, le normal et l'anormal, les riches et les pauvres, ...

Cet état de fait suscite l'émergence de tentatives innovantes fondées sur un nouveau paradigme, celui de la **collaboration**.

Une des propositions est d'instaurer la médiation dans de nombreuses problématiques de société. Cette dernière permet d'aborder la réalité à travers des attitudes constructives basées sur des valeurs de coopération, de responsabilité individuelle et collective, de respect des différences et de citoyenneté responsable et durable. **Le médiateur fait partie des créatifs culturels de la société post moderne.**

Dans un monde où la communication « technique » (téléphone, fax, internet, TV) s'intensifie et devient plus performante, paradoxalement, l'écoute, l'entente, le dialogue entre les humains se raréfie, voire s'appauvrit. De plus en plus souvent, il est fait appel à un médiateur ou à un tiers qui aide les personnes à communiquer, à s'écouter, à prévenir un problème, à dénouer une situation bloquée, à inventer des solutions inédites...

Le médiateur sert alors de lien entre des personnes qui en font la demande.

La médiation généraliste.

Nous pensons que le processus de médiation, quelles que soient les circonstances, les personnes, les lieux où il se pratique, prime sur le domaine dans lequel il intervient. En d'autres termes la médiation est généraliste. En collaborant avec d'autres professionnels plus spécialisés, par exemple en partenariat avec un juriste, un avocat, un notaire, un assureur, un thérapeute, le processus de médiation s'enrichit d'autres angles de vue.

Le médiateur garde ainsi sa spécificité, et son éthique en accord avec la déontologie de chacun.

Le processus de médiation est une intervention ponctuelle dans un champ donné.

Le médiateur généraliste

Le médiateur est une personne tierce, formée, agréée ou non (*) et supervisée qui établit entre des personnes en conflit (les médians) les conditions d'une communication ternaire dans un système donné. A contrario de l'expert qui est chargé de trouver des solutions, du thérapeute qui cherche le pourquoi, du juge qui tranche, du juriste qui conseille, ...il agit comme un catalyseur qui aide les médians, à gérer et/ou résoudre leurs difficultés en s'appuyant sur leurs ressources qui suscitent le changement. Il est le garant du cadre et favorise la recherche d'issues constructives à travers des procédés créatifs et imaginatifs dont les médians restent les seuls acteurs responsables.

Le rôle actif des médians

Les médians mis en présence expriment leur vécu de la situation conflictuelle au niveau de leurs émotions, besoins, opinions et demande. Le climat d'écoute, de confiance et de bienveillance, permet à chacun d'entendre et de comprendre les différents points de vue afin de prendre sa part de responsabilité. Lorsque les solutions mêmes partielles sont trouvées, de commun accord, un contrat, un accord, .. est rédigé et signé. Un temps d'essai est décidé et chacun s'engage à évaluer le processus au cours du temps.

Les objectifs de la formation :

Les pratiques psychosociales de médiation existent dans de nombreux domaines qu'ils soient privés ou publics. Aujourd'hui, chacun peut constater les besoins croissants de cette activité au sein de notre société.

Nous vous proposons une formation de médiation généraliste sous forme modulaire qui, au départ de l'expérience de chaque participant, vise à donner les outils théoriques et pratiques ainsi que l'esprit de la médiation permettant aux futurs médiateurs d'être compétents et efficaces dans divers domaines socioprofessionnels, privés et publics, dans diverses organisations et institutions nationales et

internationales, chrétiennes ou laïques telles que la police, la justice, l'aide à la jeunesse, l'éducation, les communes, la Communauté Européenne, ainsi qu'à des particuliers tels que les voisins, l'école, l'entreprise, les familles, les couples,...

Nous visons l'acquisition de compétences tant au niveau du savoir-faire que du savoir-être. Ces savoirs positionnent le médiateur en tant qu'intervenant multipartial lors de situations conflictuelles ou de moments de crise. Nous susciterons chez les formés des réflexions théoriques et déontologiques, des pratiques efficaces sur le terrain afin de varier les débouchés actuels de médiations.

Notre asbl se réserve le droit de modifier le programme dans un souci de perfectibilité et de souplesse afin de rester en cohérence avec toutes les évolutions humaines.

La formation A qui s'adresse-t-elle ?

De nombreuses personnes ont été engagées pour effectuer un travail de médiation dans divers secteurs d'activités (les médiateurs recrutés dans le cadre des contrats de prévention, dans le cadre pénal, scolaire, de rue, local, au sein des hôpitaux, des organisations sociales ou gouvernementales, ...).

Les citoyens que nous sommes désirent être aidés lors de conflits, de rupture, de difficultés dans la communication, et se demandent à qui s'adresser.

La médiation est une alternative concrète qui fait ses preuves. Son champ est en plein essor et reste en recherche active. Son identité professionnelle est en discussion en Europe.

D'après les centaines d'appels téléphoniques reçus, le public intéressé par notre formation professionnelle sont des acteurs qui ont le souci d'améliorer leur pratique, de découvrir ce nouveau champ qui s'ouvre dans une société complexe auprès de professionnels expérimentés par leur pratique. D'autres souhaitent développer au sein de leur cadre de travail un service de médiation. Certains voudraient obtenir une corde de plus à leur arc.

Elle s'adresse aux personnes ayant une profession ou non, désirent acquérir des outils supplémentaires :

dans le champ pédagogique et éducatif : enseignants, animateurs, éducateurs, directeurs, agents PMS, psychologues,...

dans le champ familial : conseillers conjugaux, thérapeutes, médecins, ...

dans le champ social : fonctionnaires, prêtres, policiers, gendarmes, assistants sociaux, ...

dans le champ pénal et juridique : avocats, juristes, notaires; ...

dans le champ économique : cadres, responsables des ressources humaines,...

dans le champ institutionnel : ministres, représentants syndicaux, sénateurs, élus communaux, membres d'organisation syndicales ou humanitaires, ...

dans le champ de la santé: infirmières, médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, logopèdes, ...

dans le champ de l'économie : entreprise, PME,...

Ainsi qu'à toute personne qui souhaite s'enrichir, pour mieux interagir dans sa vie de tous les jours, et/ou qui se trouve dans une période de transition et/ou qui souhaite se (ré)orienter (travailleurs, chômeurs, pensionnés, jeunes diplômés...)

Les participants :

En vue d'assurer une qualité d'échanges et d'apprentissages, le nombre de participants est limité au minimum à 8 et au maximum à 16. Mediations asbl se réserve le droit d'annuler si un minimum de 8 participants n'est pas réuni

Conditions d'admission :

L'admission se fait sur base d'un entretien préalable gratuit avec un ou deux formateurs pour s'assurer de l'adéquation entre les attentes des participants, le contenu des modules, les objectifs à atteindre, les compétences à acquérir et développer et notre approche pédagogique centrée sur l'approche socio cognitive.

Contrat avec les participants :

Les personnes s'engagent à respecter la dynamique du groupe par leur présence assidue. Une liste de présence sera signée à chaque journée complète de formation. Nous visons une haute qualité de travail d'implication personnelle ce qui exige un état d'esprit de collaboration, de remise en question et de bienveillance à l'égard d'autrui, chacun étant en chemin dans son apprentissage.

Un contrat d'engagement du participant et le document de conditions générales seront signés par les parties en début de formation.

L'organisation de la formation implique une organisation complexe et engendre des frais (secrétariat et comptabilité, réservation de la salle, disponibilité des formateurs). Toute inscription sera prise en compte si elle est accompagnée d'un paiement.

Organisation pratique :

Au cours de son parcours, la formation a évolué en fonction des pratiques de terrain, des recherches en médiation, des colloques, des rencontres inter professionnelles, des formateurs et des formés. Notre asbl se réserve le droit de modifier le programme dans un souci de perfectibilité et de souplesse afin de rester en cohérence avec toutes les évolutions humaines.

Les 3 modules sont indissociables pour obtenir la certification de médiateur général et pour demander l'agrément auprès de la CFM.*

Le module A (tronc commun) spécifiquement préparatoire à tout autre module, comprend des heures de travail de croissance personnelle, ce qui permettra au futur médiateur de pratiquer une médiation qui prenne en compte les émotions et les besoins des médians mais aussi qui soutiendra le médiateur dans les phases conflictuelles et critiques. Cet acquis est particulièrement souhaité dans la pratique quotidienne. Quant au processus et sa gestion, l'approfondissement de celui-ci permettra au médiateur d'en utiliser toutes les facettes dans toute forme de médiation.

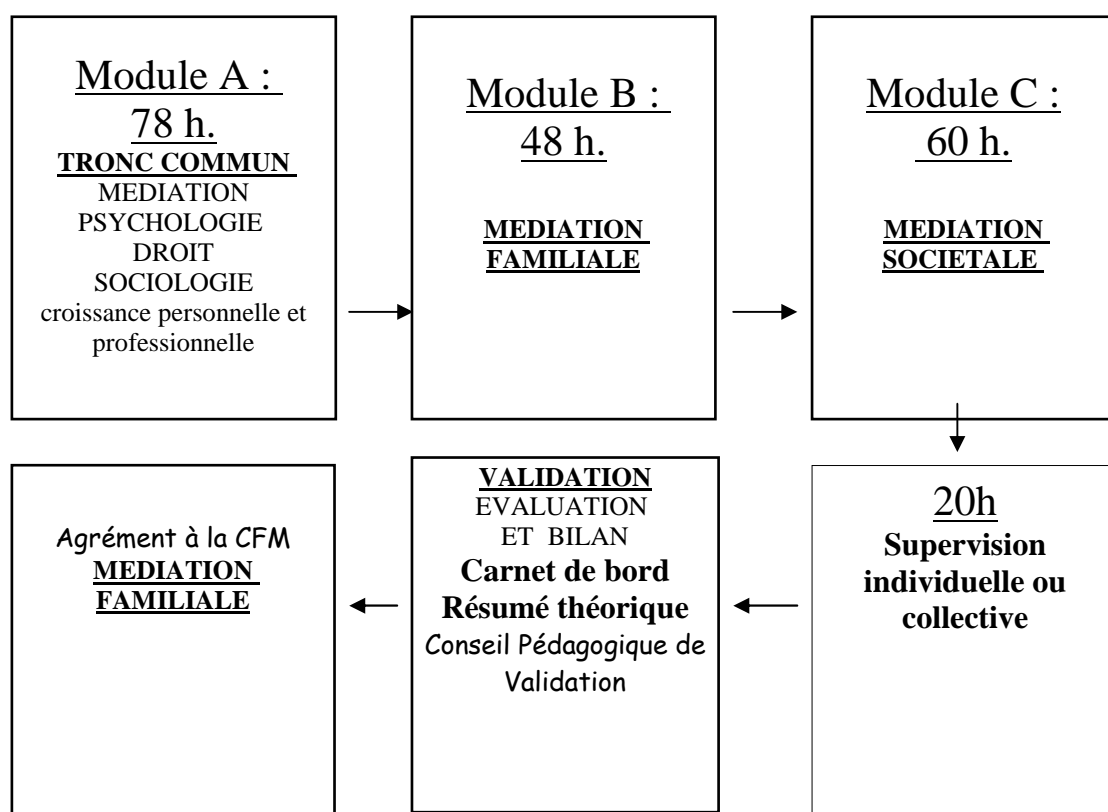
Le module B de 48 heures de formation spécifiques à la médiation familiale (dans le cadre de la séparation/divorce, familles recomposées, succession,...) ; comprend des heures de droit familial et des journées de pratiques .

Le module C de 60 heures traverse le champ de la société et comprend du droit civil et du droit scolaire ainsi que des sujets transversaux touchant au monde scolaire, interculturel, communautaire et de l'entreprise.

FORMATION CONTINUE

Les modules peuvent être suivis par toute personne étant médiateur agréé ou ayant suivi une formation complète de médiation et pourra obtenir un certificat de formation continuée
Cette dernière est obligatoire pour les médiateurs agréés par la CFM *à raison de 18 heures tous les deux ans.

Présentation de la formation :



Contenu de la formation :

Tronc commun : Module A : 78 heures
OUTILS ET METHODE
DE LA MEDIATION

Ginette Debuyck : 3 journées

Monique Stroobants : 4 journées

1. Techniques, méthodes & processus en médiation.
Outils & croissance personnelle et professionnelle.

42 heures

Objectifs intégrateurs

La médiation :

* Etude analytique des différents Modes Alternatifs de règlements de Conflits (MARC) et distinction des divers modèles et typologies de la médiation.

* Principes généraux de la médiation :

- L'éthique propre à la médiation et sa philosophie.
- Clarifier et définir le rôle et les limites du rôle du médiateur.

* Le processus de la médiation :

- le rôle et limites de rôle du médiateur.
- Vivre le processus, ses étapes, ses limites et sa finalité.
- Proposer un cadre: durée d'une médiation, nombre de séances, ... et lieu et position des médiateurs dans lequel le formé expérimentera le rôle de tiers impartial dans une relation triangulaire (les médiateurs et le médiateur).
 - Se confronter aux résistances et aux limites de la médiation en tenant compte des contextes.
 - Développer la communication et permettre l'ouverture et la restauration du dialogue dans les relations inter et intra personnelles (outils PNL, écoute empathique, ..).
 - Les différents types d'interventions en travaillant par hypothèses et stratégies (par exemple le caucus et la négociation raisonnée).
 - Préciser la spécificité du médiateur et situer celui-ci par rapport à d'autres professionnels (psychologue, thérapeute, assistants sociaux, ombudsman, expert,...).
 - Faire la différence entre conseiller, informer et médier.
 - Elaboration de la théorie du conflit (définitions selon diverses sources).
 - gestion des conseils externes.

Les aspects sociologiques de la médiation ; théorie et applications :

- Discerner les courants sociologiques dans les champs de la médiation et identifier les apports de la sociologie à la médiation (mutation des rapports à la norme, lien social, filiation, univers sociaux dans la modernité,..)
- Etude des faits sociaux en terme de structures et de changements ; enjeux, valeurs, attitudes sociales, ...
- * Prendre en charge son développement personnel et professionnel et discerner si la médiation correspond à ses aspirations et ses capacités personnelles.
- * Bibliographie sur la médiation

Attitudes personnelles et professionnelles : pratique

* 1. Les étapes dans un processus de médiation

- Vivre un processus de médiation (de la prise de rendez-vous à l'élaboration d'accords ou non.
- Distinguer les niveaux d'interventions

* 2. Les interventions dans des situations concrètes

- Savoir observer et intervenir dans les situations apportées par le formateur ou les participants

* 3. Développer ses aptitudes à négocier

- les phases d'une négociation
- la négociation raisonnée

* 4. Les aptitudes à communiquer

- Etablir une communication efficace par l'écoute et la reformulation, l'empathie, et le langage « je »...
- Travailler sur la communication verbale et non verbale (les obstacles, les questions, le décodage de l'implicite,...).
- Exprimer ses émotions et ses besoins et développer les diverses facettes de l'intelligence émotionnelle.
- Explorer la synchronisation verbale et la synchronisation non verbale.
- * 5. Les aptitudes à la médiation :
Expérimenter les aptitudes du médiateur :
 - Mettre à distance ses propres références.
 - Etre capable de mener une médiation en jonglant avec les divers outils proposés.
 - Prendre conscience des effets de son intervention (auto observation et auto évaluation formative)
 - Prendre conscience de son propre vécu, de ses systèmes de défense dans le conflit, de ses propres limites, ses émotions, ses valeurs.
- * 6. Appliquer les principes de médiation.
Confidentialité, impartialité, confiance,
- * 7. Des jeux de rôles et des mises en situations
 - En partant de la démarche de croissance personnelle, saisir la réalité de la pratique du médiateur à travers des mises en situation apportées par les participants et/ou le formateur.
 - Expérimenter les outils, les méthodes et les techniques notamment par l'apport vidéo.

Habiletés intellectuelles

- * Faire la preuve de l'utilisation d'observations objectives et d'esprit de synthèse.
- * Recueillir, organiser et analyser des informations théoriques sur la relation d'aide et les utiliser à des fins réflexives.
- * Analyser les ressources des médiateurs.
- * Utiliser sa capacité d'auto observation et d'autoévaluation.
- * Définir la médiation et l'explicitier dans ses finalités à un profane ou à une personne récalcitrante.
- * Utiliser ses connaissances sociologiques dans un contexte de médiation.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Rédiger son carnet de bord.

2. Les aspects psychologiques de la médiation
18 heures

Dominique Sangou : 3 journées

Contenu: Psychologie et sociologie : les aspects psychologiques et sociologiques des familles - Théorie du développement de la personnalité. - Genèse des stades évolutifs au cours de l'enfance et l'adolescence. - Les mécanismes de défense. - Spécificités de la demande. - L'apport des approches systémiques. Les effets psychologiques des conflits familiaux : le vécu de la séparation

et de la rupture. - La violence intrafamiliale (assuétudes, dimension interculturelle,...). Le génogramme et les relations interfamiliales.

Objectifs intégrateurs

- * Mettre à l'épreuve au sein de la médiation les outils conceptuels actuels de la psychologie clinique et de la sociologie des familles mis en lumière par les différentes approches thérapeutiques individuelles et systémiques
- * Bénéficier d'une synthèse de la théorie du développement de la personnalité et notamment des différents stades évolutifs au cours de l'enfance et de l'adolescence et leur implication dans une situation de séparation, de rupture de liens ou de conflits avec ou sans violence.
- * Se référer aux modèles théoriques explicatifs des spécificités de la demande afin de pouvoir clarifier son émergence et avoir une meilleure compréhension des processus complexes qui la génèrent.
- *Bibliographie

Attitudes personnelles et professionnelles : pratique

- * Eveiller à une qualité de communication suffisamment opérationnelle (par exemple: mise en évidence de la confusion des niveaux logiques de communication, des injonctions paradoxales et de la double contrainte).
- * Prendre conscience des mécanismes de défenses en vigueur dans une situation conflictuelle rappelant un certain vécu traumatique.
- * Mesurer l'impact de la parole et de la formulation qui reste garante de l'enjeu psychologique qui se joue au sein de la médiation.

Habilités intellectuelles

- * Capacités à identifier et à analyser les fondements psychologiques qui sous-tendent les dysfonctionnements individuels et familiaux.
- * Susciter la réflexion personnelle par un questionnement (questions ouvertes) qui permet la remise en perspective d'une problématique en incitant les intervenants à imaginer leur réponse propre.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Intégrer les notions et concepts par l'implication personnelle dans la pratique du jeu de rôle ciblé.
- * Rédiger son carnet de bord

3. Les aspects juridiques de la médiation
DROIT ET DEONTOLOGIE
18 heures

Annette BRIDOUX: 3 journées
Droit & déontologie
Médiateure familiale agréée

Objectifs intégrateurs

L'objectif de ces cours de droit est de viser des notions de droits indispensables à la compréhension du contexte juridique dans lequel il arrive que se passe la médiation. La formation continue proposera une connaissance approfondie des matières abordées pour ceux qui le souhaitent.

En effet, il n'appartient pas au médiateur de donner des conseils juridiques.

- * Distinguer les principes généraux du droit et de son organisation.
- * Situer la médiation dans une procédure juridique et en manier superficiellement le langage (lire une convention de divorce, commenter un texte légal, ...).
- * Comprendre l'organigramme judiciaire en Belgique et situer les différents champs de la médiation par rapport à ce dernier (le champ pénal, social, familial, civil et commercial).
- * Ethique et déontologie des médiations (déontologie définie par la Commission fédérale de Médiation et étude analytique de divers code de déontologie professionnelle).
- * Préciser la médiation dans le processus légal belge (loi du 21 février 2005 sur la médiation judiciaire) et faire la différence entre une procédure volontaire, libre et judiciaire, expliquer les différences entre le médiateur agréé et non agréé.
- * Le protocole de médiation (étude de cas et utilités)
- * La protection juridique et les assurances professionnelles du médiateur.
- * Le statut et l'indépendance du médiateur professionnel.
- * La professionnalisation du médiateur.
- * La confidentialité, le secret professionnel : sanctions et exceptions . . (extraits du code pénal).

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Réfléchir en tant que médiateur et se situer personnellement face aux principes éthiques, déontologiques et juridiques.
- * Pouvoir expliquer aux méditants la déontologie sous tendue dans une médiation et le rôle du médiateur..
- * Analyser des pistes d'actions possibles en médiation.
- * S'entraîner à la rédaction d'accord en terme juridique.

Habilités intellectuelles

- * Etudier la déontologie, l'éthique, le rapport aux lois, aux normes juridiques...
- * Identifier les différents champs de la médiation dans l'organigramme judiciaire.
- * Faire preuve de rigueur et de précision, nécessaires à l'analyse juridique.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Rédiger son carnet de bord

Module B

MEDIATION FAMILIALE

Il permet d'approfondir le processus de médiation dans un cadre spécifiquement familial

30 heures

Objectifs intégrateurs

- * Historique de la médiation familiale.
- * Les acteurs de la médiation.
- * Les crises du couple, de la famille et les effets psychosociologiques des familles.
- * La structure d'une médiation familiale et sa définition.
- * Le processus de la médiation familiale
- * Les divers modèles spécifiques de médiation familiale.
- * L'accueil téléphonique
- * Le premier entretien.
- * L'hébergement principal ou alterné des enfants (avantages et limites). La discussion du partage du temps de vie des enfants.
- * Les limites et disqualifications parentales.
- * La rupture conjugale : du conflit communicationnel de couple à la séparation et/ou au divorce. (pré et post divorce) et les relations interfamiliales.
- * Les questions financières en médiation :
 - * les médiations dans le cadre des relations familiales
 - Les conflits dans les familles recomposées ou monoparentales ; place de chacun.
 - Les conflits frères sœurs, grands-parents...
- * Le caucus et la médiation directe.
- * Les situations particulières : violence conjugale, dimensions interculturelles, assuétudes,
- * Apprécier les avantages de la co-médiation.
- * Bibliographie sur la médiation familiale

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Comprendre les mécanismes du conflit (conjugal, familial, social)
- * Utiliser des outils dans différentes pratiques de médiation familiale
- * Acquérir une méthode de travail en médiation familiale.
- * Acquérir une habileté professionnelle en médiation familiale.
- * Se présenter comme médiateur familial.
- * Gérer et conduire des entretiens de type conflictuel.
- * Confronter sa pratique à son éthique et à la déontologie du médiateur.
- * Pistes et élargissement des champs de la médiation familiale dans les cas de succession, dans les conflits de fratrie, dans les relations parents-enfants (adolescence, conflits scolaires...).
- * Être capable de mener une médiation en utilisant le caucus ou la médiation directe.
- * Se voir, se regarder et analyser une médiation par vidéo formation

Habiletés intellectuelles

- * Comprendre la médiation dans le champ de la famille
- * Utiliser les outils dans différentes pratiques de la médiation familiale
- * Rédiger un rapport circonstancié sans trahir la confidentialité.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.

* Rédiger son carnet de bord

Annette Bridoux : 1 journée.
Eléments de Droit familial
Médiateure familiale agréée

Objectifs intégrateurs

- * Eléments de droit familial en matière d'obligation alimentaire et de succession.
- * Le couple en droit, le mariage et la cohabitation légale et l'union libre; effets juridiques personnels et patrimoniaux.
- * La séparation et le divorce : état du droit actuel et évolution : procédures et effets de la séparation ou du divorce quant aux personnes et aux biens (hébergement des enfants, contribution alimentaire, pension alimentaire, partage des biens, aspects fiscaux etc..)
- * La filiation ; établissement, devoirs et droits des parents et l'autorité parentale.

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Réfléchir en tant que médiateur et se situer personnellement face aux principes juridiques.
- * Analyser des pistes d'actions possibles en médiation.
- * S'entraîner à la lecture de documents juridiques (jugement de divorce, appel, référé,...).

Habilités intellectuelles

- * Etudier la nouvelle loi sur le divorce.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Rédiger son carnet de bord

Module B

MEDIATION FAMILIALE

Il permet d'approfondir le processus de médiation
dans un cadre spécifiquement familial

18 heures

Monique Stroobants: 1 journée
La médiation internationale.
Médiateure familiale agréée

Annette Bridoux : 2 journées.
Eléments de Droit familial et rédaction des accords
Médiateure familiale agréée

Objectifs intégrateurs

- * Le cadre et le protocole.
- Le partage des biens entre les conjoints (procédures, aspects fiscaux et sociaux, ect..).

- L'étude des besoins alimentaires et des obligations alimentaires (des mineurs et des majeurs)
- Les responsabilités parentales et financières
- * Les écrits en médiation : Rédaction de consentements et d'accords.

*Rappel de la législation en matière de

Mariage, Régimes matrimoniaux, Cohabitation légale , Divorce et séparation , Filiation
Hébergement égalitaire

*Autres problèmes juridiques habituels auxquels les médiateurs sont souvent confrontés:

* le bail de résidence principale

* éléments de droit pénal familial

*la prescription extinctive

*le règlement collectif de dettes

*autres actes juridiques

* Bibliographie juridique

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Réfléchir en tant que médiateur et se situer personnellement face aux principes juridiques.
- * Analyser des pistes d'actions possibles en médiation.
- * Rédiger un rapport circonstancié et élaborer des accords.
- * S'entraîner à la rédaction d'accord en terme juridique.

Habilités intellectuelles

- * Faire preuve de rigueur et de précision, nécessaires à l'analyse juridique.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Rédiger son carnet de bord

Module C

MEDIATION SOCIETALE

Il permet d'approfondir le processus de médiation
dans un cadre spécifiquement de société

60 heures

Séverine HAYOT: 3 journées.
Le champ sociétal et Eléments de Droit civil .
Médiateure familiale agréée

Objectifs intégrateurs

- * Sensibiliser aux différentes pratiques de médiation « sociétale » : la médiation communautaire, de quartier, sociale, locale, de proximité, etc..., simples appellations multiples ou réelles pratiques diverses?
- * Aborder les conflits de voisinage et de quartier (sous contrainte ou demande libre) ainsi que les projets institutionnels qui les sous-tendent (participation citoyenne, etc..)
- * Présenter quelques réseaux ou structures représentatives de médiateurs (leur mise en place, objectifs, moyens..,programme, déontologie, Charte...)
- * Appréhender les modèles de médiation communautaire belge et européen.
- * Mettre en place des partenariats et définir les missions de chacun (police, travailleur social,..)
- * Approche spécifique de situations liées aux contextes (logements sociaux, quartiers résidentiels, quartiers mixtes, demande communale,)
- * Bibliographie disponible sur la médiation « sociétale ».

Eléments de Droit civil

- *Eléments de droit civil en matière de conflits liés aux problématiques de voisinage : mitoyenneté, droit de propriété, clôtures, bornage, servitudes de passage et enclaves,....distances réglementaires en matière de plantations
- * Les procédures en matière de conflits de voisinage (conciliation, médiation, procédures sur requête).

Attitudes personnelles et professionnelles : pratique

- * Développer la médiation dans le champ de la société
- * Comprendre les mécanismes du conflit (voisins, familial, social)
- * Rédiger un rapport circonstancié et élaborer des accords.
- * Apprécier les avantages de la co-médiation.
- * Faire le choix entre médiation directe ou indirecte (avantages/inconvénients de l'un et de l'autre), méthodologie de travail en médiation de quartier, etc...

Habilités intellectuelles

- * Utiliser les outils de la médiation dans différentes pratiques de la médiation sociétale
- * Apprendre à diagnostiquer et analyser une situation en la matière. Déjouer les tentatives de pression exercées par l'une ou l'autre partie voire par une instance extérieure.
- * Rédiger un rapport circonstancié sans trahir la confidentialité.
- * Faire preuve de rigueur et de précision, nécessaires à l'analyse juridique.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Rédiger son carnet de bord

Médiation multi-pluri-culturelle
Ali OUATTAH, Docteur en psychologie: 2 journées.

Objectifs intégrateurs

- * La médiation interculturelle : définition et principes.
- * Sensibiliser les futurs médiateurs à la rencontre avec l' « AUTRE » grâce à l'utilisation d' « outils culturels » développés par l'anthropologie de la psychologie transculturelle.

- * La culture, les différents concepts de l'identité.
- * Les valeurs, codes culturels, contexte social, sociétal.
- * La définition du choc culturel de Margarit Cohen-Emerique.
- * Les stéréotypes : qui dit quoi de qui ?
- * Ethnocentrisme, préjugés, stéréotypes : genèse et finalité.
- * Concepts d'identité, de stratégies identitaires.
- * Stratégies d'adaptation et d'acculturation.
- * La diversité des représentations et des visions du monde.
- * Exercice et prise de conscience sur les caractéristiques et les valeurs des cultures collectivistes - centrées sur la collectivité - et individualistes - centrées sur l'individu - et leur impact sur les relations dans le(s) contexte(s) professionnel.
- * Le schéma de la communication interculturelle.
- * Les trois démarches de l'approche interculturelle : la décentration, pénétrer le système de référents de l'autre et la négociation.
- * Contexte historique et sociétal de l'immigration en Belgique.
- * Les mécanismes psychologiques en jeu dans le projet migratoire
- * Bibliographie sur la médiation interculturelle.

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Reconnaître la présence des indicateurs verbaux et non verbaux de sa propre culture.
- * Se questionner sur l'existence de contextes culturels différents - les codes culturels, les représentations, les valeurs et les normes ainsi que leur influence sur la communication.
- * Distinguer les valeurs propres aux cultures centrées sur la collectivité et sur l'individu : identifier leur impact sur les rapports interculturels.
- * Distinguer la manière dont des facteurs tels que le temps (la gestion du temps), la durée (des rites...) et la gestion de l'espace (l'espace privé, l'espace social...) influencent l'identité culturelle. Reconnaître l'application de ces concepts dans le cadre de la médiation.
- * Comprendre des mécanismes de comportement qui agissent dans les rapports interculturels et qui peuvent être à l'origine des dysfonctionnements de la communication.
- * Etre attentif à l'utilisation des stéréotypes et des préjugés culturels dans le contexte du travail du médiateur et en éviter l'utilisation « abusive »
- * Jouer le rôle de médiateur interculturel dans le cadre des situations conflictuelles à caractère interculturel et gérer les différences culturelles.
- * Etre capable d'assumer son rôle de médiateur en première ligne en intégrant les outils proposés.
- * Prendre conscience des diverses manières de penser et de vivre le monde, notamment dans les sociétés non-occidentales.
- * Explorer les modalités de la rencontre interculturelle (par exemple, la problématique de la langue dans des codes sociaux).

Habilités intellectuelles :

- * Connaître et comprendre le contexte historique et sociétal de l'immigration en Belgique.
- * S'interroger et prendre conscience de notre propre cadre de référence (manières de penser et d'agir), du caractère relatif de celui-ci.
- * Reconnaître le cadre de référence de l'autre et son lien direct avec le contexte du travail afin d'ajuster notre comportement.

- * Comprendre les mécanismes qui agissent dans la relation professionnelle en situation multiculturelle.
- * Rédiger son carnet de bord
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.

MEDIATION SCOLAIRE

Il permet d'approfondir le processus de médiation dans
un cadre spécifiquement scolaire
18 heures

Kim Vervaeren: 2 journées
Eléments de Droit scolaire
Le champ scolaire
Médiateur scolaire

Objectifs intégrateurs

- * Connaître et identifier les différents services scolaires et comprendre l'organisation de l'enseignement du maternel au supérieur en Belgique.
- * Identifier les principaux textes légaux régissant le champ scolaire.
- * Connaître les règles relatives à la médiation scolaire.
- * Le médiateur interne ou externe à l'établissement scolaire (impartialité, indépendance et effets des positions).
- * Distinguer les différentes sources potentielles de contentieux scolaire.
- * Appréhender le cadre juridique de chacune de ces hypothèses.
- * Pouvoir mettre en œuvre un processus de médiation face à / dans un tel cadre.
- * Analyser les besoins et les demandes en médiation scolaire et réfléchir à leurs enjeux à court, moyen, long terme.

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Prendre conscience de la délicate indépendance du médiateur scolaire « interne ». Veiller à la préserver, la défendre, sans la compromettre.
- * Développer sa curiosité juridique et la mettre au service de son œuvre de médiation.
- * Rechercher le pragmatisme souple (l'école est un lieu de vie) à l'intérieur d'un cadre réglementaire rigide (l'école est une institution strictement régie).

Habilités intellectuelles

- * Savoir lire un texte de loi, décret mission, ect
- * Faire preuve de rigueur et de précision, nécessaires à l'analyse juridique.
- * S'attacher à identifier la règle en cause, se soucier de son actualité, être capable de l'expliquer.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Rédiger son carnet de bord

Ginette Debuyck: 1 journée
Le champ scolaire

Objectifs intégrateurs

- * Discerner l'aspect préventif du curatif en médiation scolaire.
- * Réfléchir à la gestion d'un projet en médiation scolaire (service de médiation, médiation par les pairs (MPP), etc..).
- * La violence scolaire intra et extra muros.

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Développer notre capacité d'adaptation aux divers contextes et trouver nos ressources créatives pour intervenir (humour, travail ludique, ...).
- * Prendre conscience de ses propres limites, erreurs ou de sa propre violence face à une situation de crise ou de violence en milieu scolaire.
- * Adopter une méta-position et une attitude professionnelle pertinente.

Habilités intellectuelles

- * Faire une analyse de la demande, des ressources, des contraintes et des attentes cachées.
- * Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.
- * Etre capable de concevoir, présenter et promouvoir un projet de médiation scolaire (formation, intervention, mise en place d'un programme MPP).
- * Rédiger son carnet de bord

Médiation de groupe
Ginette Debuyck: 1 journée
Médiateure familiale agréée

Objectifs intégrateurs

- * Repérer les acteurs du conflit dans un groupe et l'impact de leurs caractéristiques individuelles (comportements, interactions, valeurs, objectifs personnels, rôles, statut, représentations, attentes,) et les recarder.
- * Comprendre et analyser les phénomènes de groupe (leadership, bouc-émissaire, désaccordeur,...) et les modifier.
- * Obtenir une attitude participative de chacun des membres d'un groupe.
- * L'analyse systémique, la culture des organisations et les relations au pouvoir.

Attitudes personnelles et professionnelles: pratique

- * Prendre en compte sa situation personnelle dans le groupe ; perceptions des autres et de soi.
- * Animer, conduire et médier un groupe à travers l'outil de l'analyse systémique.
- * Prendre en compte les différents niveaux de la grille d'Ardoino afin de faciliter les pistes de solutions.
- * Travailler sur l'élargissement des possibilités dans le concret et l'imaginaire (créative solving problems) afin de trouver des solutions à court, moyen ou long terme.
- * Décoder des situations filmées jouées par les formés.

Habilités intellectuelles

- * Elaborer une grille d'auto-observation et une grille d'observation des interactions dans le groupe et en faire la lecture afin de proposer des hypothèses qui mèneront vers des stratégies de médiation dans un groupe.
- * Savoir utiliser des référents théoriques systémiques (Ardoino), la sociologie des organisations (Crozier) et les utiliser afin de faire une intervention originale et innovante.
- * Rédiger un compte-rendu ou une synthèse écrite.
- * Rédiger son carnet de bord.

MEDIATION

Il permet d'approfondir le processus de médiation dans un cadre spécifiquement du secteur privé.

12 heures

Certification

Evaluation formative personnelle, pédagogique et théorique du formé.

Les conditions et les critères de validation par l'asbl Médiations en tant que médiateur généraliste se trouvent dans le document « critères de validation ».

En résumé, au terme des 190 heures de cours, il vous sera demandé:

- Une partie pratique portant sur un travail de synthèse de votre évaluation formative sur base du carnet de bord relatant vos acquis et vos expériences pratiques dont un accompagnement personnalisé avec un formateur.
- Une partie théorique est un résumé de lectures conseillées ou obligatoires et un test de connaissance en droit.

De plus, afin d'assurer une qualité de formation continuée, 20 heures de supervisions (210 heures au total) régulières et obligatoires sont à faire endéans les 12 mois à compter à partir du mois qui termine la formation complète et clôturent le programme.

Le titre de médiateur généraliste vous sera remis après concertation du Conseil Pédagogique de Validation s'appuyant sur :

- L'avis de l'ensemble de l'équipe des formateurs sur base du carnet de bord (cfr document ad hoc), de la participation et de la partie théorique ;
- L'avis des superviseurs (cfr doc ad hoc)
- L'avis de la directrice de l'asbl,

Au terme de cette évaluation, le Conseil Pédagogique de Validation pourra conclure si le participant est apte à pratiquer.

Si ce n'est pas le cas, le participant ne sera pas validé en tant que professionnel de la médiation et le conseil de validation pourra proposer au participant de recommencer certaines parties des modules ou l'ensemble.

Il ne pourra, dès lors réclamer le remboursement des frais.

Il va sans dire que la présence aux cours est impérative et sera prise en compte pour l'évaluation et la certification.

A l'issue d'une évaluation positive, des supervisions et du travail écrit, les formés seront reconnus médiateur généraliste par le conseil pédagogique de validation, et seront inclus au fichier sur le site et susceptible d'être appelés via l'asbl pour diverses prestations.

Toutefois nous requérons l'adhésion à notre charte, notre code de déontologie et le paiement annuel de la cotisation de 30€.

Carnet de bord de la formation

Chaque formé tiendra un carnet de bord reprenant les diverses phases de la formation tant du point de vue des acquis théoriques que des acquis pratiques vécus lors de mise en situation et des échanges. Il est exigé d'avoir pris au moins deux fois chaque position : de médiateur, de médiant et d'observateur durant les exercices pratiques. Lectures demandées en fonction des formateurs. Il sera présenté devant le conseil pédagogique de validation et accompagné par un ou plusieurs formateurs.

Il se présente en trois thèmes :

1) Préparation de la mise en situation

Les professionnels seront les meneurs de la médiation. Les formés pourront intervenir en fonction de la préparation préalable avec le formateur (questions préalables, hypothèses,...).

2) Observation :

Pendant l'observation, les formés ont un rôle actif de « critique » du travail du médiateur et de la position des médians en fonction des critères préparés avec l'accord du formateur et un feed-back d'échanges oraux lors de la formation. L'auto observation des formés reposera sur le vécu en tant que médiateur, médiant ou observateur.

3) Feedback et l'évaluation formative.

Aidé par des grilles d'évaluation adaptées en fonction des formateurs, le formé rédige son auto-évaluation et l'évaluation du processus de médiation.

Un feed-back écrit de ce qui a été observé est demandé.

Objectifs intégrateurs

* Intégrer les outils utilisés, mesurer le chemin parcouru, les obstacles, les ressources et l'avenir professionnel.

* Construire un projet pour sa future pratique de médiateur et réfléchir aux modalités, au contexte et moyens à mettre en oeuvre.

Attitudes personnelles et professionnelles

* Utiliser ses aptitudes à intervenir dans les cas concrets qui seront soumis par les participants ou le formateur.

* S'exercer à travailler en co-médiation.

Habilités intellectuelles

* Rédiger un bilan écrit de son processus d'apprentissage suivant les modalités instaurées en début de formation (carnet de bord).

* Compléter des informations théoriques par des recherches personnelles.

Supervision 20 heures

Objectifs intégrateurs

- * Utiliser le processus de médiation et développer le savoir-faire et le savoir être.
- * Provoquer par le biais de la supervision individuelle et collective, une réflexion critique et autocritique constructive sur le processus de médiation vécu.

Attitudes personnelles et professionnelles

- * Utiliser ses capacités d'intervention en utilisant les outils et les modèles de médiation.

Habilités intellectuelles

- * Rédiger un compte rendu d'entretien.
- * Préparer un entretien de médiation .

Carnet de supervision

- * Chaque superviseur signera le carnet de supervision
- * Un feed-back personnel du supervisé y sera ajouté.

Agrément (*)

Pour obtenir un agrément en tant que médiateur familial dans le cadre judiciaire, il vous faudra introduire une demande de candidature auprès de la Commission Fédérale de Médiation

(Consultez le site internet SPF justice -<http://www.mediation-justice.be>)

4 place de Louvain - 1000 Bruxelles Tél. : 02 210 57 26 Fax : 02 210 57 27 mediation@just.fgov.be

Secrétariat de la Commission fédérale de médiation, Tel: 02/210.57.29 Fax: 02/210.57.27

secr.commissiondemediation@just.fgov.be

Le module A « Le tronc commun » est valable pour tous les champs de la médiation judiciaire (familiale, civile et commerciale et sociale).

Le module B « La médiation familiale » est valable pour le champ de la médiation familiale judiciaire.

Ces deux modules ont été agréés par la Commission Fédérale de Médiation

La méthodologie :

C'est une méthodologie interactive dans laquelle les participant(e)s sont amené(e)s à découvrir les thèmes par eux-mêmes, par des jeux de rôle, des apports de situations vécues et/ou personnelles et des études de cas afin de développer concrètement des savoirs être et savoirs faire à l'épreuve des savoirs savants.

Les Outils :

Durant cette formation, il vous sera donné des éléments des disciplines suivantes : Gordon, P.N.L., C. Rogers, Analyse Transactionnelle., outils propres à la médiation, l'approche systémique, les techniques de jeux de rôles, etc (il sera fait usage de caméra vidéo lors de l'exploitation de ceux-ci avec le groupe).

Les Techniques :

Travail dans différents types de sous-groupes, jeux de rôle, brainstorming, travail individuel, production écrite, orale, et graphique.

Les formateurs :

Annette BRIDOUX, Professeur de Droit à Mons, Avocate et médiatrice familiale, civile et commerciale agréée.

Ginette DEBUYCK, régente en langues germaniques, licenciée en Sciences de l'Education, médiatrice généraliste, médiatrice familiale agréée, formatrice d'adultes, directrice de *Médiations asbl*.

Séverine HAYOT, licenciée en criminologie et médiatrice des conflits de voisinage et médiatrice familiale agréée.

Ali OUATTAH, Docteur en psychologie, clinicien au SSM "D'ici et d'ailleurs".

Dominique SANGOU, psychologue, a été médiatrice locale.

Monique STROOBANTS, Master en médiation, conseillère conjugale et familiale, enseignante, médiatrice familiale agréée.

Kim VERVAEREN, juriste, professeur de droit, médiateur scolaire.

Supervision collective et individuelle

Les dates des supervisions collectives organisées par notre asbl se trouvent sur le site www.mediationsasbl.be onglet supervision.

Formation continuée

La formation continuée sera organisée annuellement et le programme se trouvera sur le site www.mediationsasbl.be onglet formation continue